



PRIME MACRON : LES PIGISTES ET LES INTERMITTENTS AURAIENT DÛ EN BÉNÉFICIER !

La direction a annoncé le 21 décembre dernier le versement d'une prime de 1000 euros pour les salariés de NextRadioTV. CDI, CDD et alternants sont concernés. **Pigistes et intermittents sont exclus.**

Cette prime Macron, exonérée d'impôt sur le revenu, de cotisations et contributions sociales, est dite "prime exceptionnelle de pouvoir d'achat". Or les pigistes et les intermittents sont les populations les plus précaires, et ont été durement touchés par la crise sanitaire et économique. **Leur accorder cette prime ne plomberait pourtant pas les finances de notre groupe, largement bénéficiaire en 2020.**

Les pigistes et les intermittents contribuent pleinement au fonctionnement de nos antennes et ne devraient pas être considérés comme des travailleurs de seconde zone. **Un manque de considération qui fait craindre une future politique sociale au rabais.**